



RELEVÉ DE DÉCISION

COMMISSION D'ÉVALUATION BDO du 30.03.2023 à Montpellier

Les projets évalués

- 1 Évaluation de la résidence de logements Mithasa Castelnau-Le-Lez (34) | Phase Conception
- 2 Évaluation de la résidence de logements Les Jardins de Pomona Nîmes (30) | Phase Conception
- Évaluation du centre de secours du SDIS 34
 Montpellier (34) | Phase Conception
- 4 Évaluation de la Maison de la Mer Argelès-sur-Mer (66) | Phase Conception
- 5 Évaluation du collège Ada Lovelace Nîmes (30) | Phase Usage

Les membres de la commission d'évaluation BDO présents

MATIN

BECOULET Alexandra COUCOUREUX Paul FAMERY Pierre JOLIVEL Pascal MENDOZA Cyril APRES-MIDI
CHOPIN David
COUCOUREUX Paul
FAMERY Pierre
JOLIVEL Pascal

LECLERCQ Fabrice

L'équipe Envirobat Occitanie présente

Alain BROCHARD, Sandrine CASTANIE, Christophe PRINEAU.

L'équipe Envirobat Occitanie tient à remercier les membres de la commission d'évaluation pour leur implication dont Cyril MENDOZA pour la présidence de séance du matin et Pascal JOLIVEL pour la présidence de séance de l'après-midi, les équipes projets qui sont venues présenter leurs bâtiments ainsi que le public présent lors de l'évaluation.





Résidence de logements Mithasa Castelnau-Le-Lez (34) | Phase Conception

RAPPORT DE LA COMMISSION D'EVALUATION :

- · Validation de 45 /90 points issus du référentiel (V3.3.1)
- · Aucun point demandé pour cette phase d'évaluation.
- Attribution de 6 points pour la cohérence durable du projet.

CONCLUSION:

- LE PROJET EST RECONNU BÂTIMENTS DURABLES OCCITANIE
- PHASE CONCEPTION
- NIVEAU BRONZE (51 POINTS)

2. Résidence de logements Les Jardins de Pomona Nîmes (30) | Phase Conception

RAPPORT DE LA COMMISSION D'EVALUATION:

- Validation de 55 /90 points issus du référentiel (V3.3.2)
- Aucun point demandé pour cette phase d'évaluation.
- Attribution de 4 points pour la cohérence durable du projet.

CONCLUSION:

- LE PROJET EST RECONNU BÂTIMENTS DURABLES OCCITANIE
- PHASE CONCEPTION
- NIVEAU BRONZE (59 POINTS)

3. Centre de secours du SDIS 34 Montpellier (34) | Phase Conception

RAPPORT DE LA COMMISSION D'EVALUATION:

- Validation de 74 /90 points issus du référentiel (V3.3.2)
- Attribution de **5 points** liés à l'**innovation** pour cette phase d'évaluation.
- Attribution de 8 points pour la cohérence durable du projet.

CONCLUSION:

- LE PROJET EST RECONNU BÂTIMENTS DURABLES OCCITANIE
- PHASE CONCEPTION
- NIVEAU OR (87 POINTS)





4. Maison de la Mer Argelès-sur-Mer (66) | Phase Conception

RAPPORT DE LA COMMISSION D'EVALUATION:

- Validation de 66 /90 points issus du référentiel (V3.3.2)
- Attribution de **3 points** liés à l'**innovation** pour cette phase d'évaluation.
- Attribution de 7 points pour la cohérence durable du projet.

CONCLUSION:

- LE PROJET EST RECONNU BÂTIMENTS DURABLES OCCITANIE
- PHASE CONCEPTION
- **NIVEAU ARGENT (76 POINTS)**

5. Collège Ada Lovelace Nîmes (30) | Phase Usage

RAPPORT DE LA COMMISSION D'EVALUATION :

- Validation de 66 /90 points issus du référentiel (V3.2)
- Attribution de **5 points** liés à l'**innovation** pour cette phase d'évaluation.
- Attribution de 8 points pour la cohérence durable du projet.

CONCLUSION:

- LE PROJET EST RECONNU BÂTIMENTS DURABLES OCCITANIE
- **PHASE USAGE**
- **NIVEAU ARGENT (79 POINTS)**

"L'INTELLIGENCE COLLECTIVE **POUR MIEUX BÂTIR"**













Les actions d'Envirobat Occitanie sont cofinancées par la direction régionale de



Envirobat Occitanie contact@envirobat-oc.fr Association loi 1901 SIRET 832 321 756 00013 Code APE 9499Z

Site de Montpellier Siège social

119 av. Jacques Cartier 34000 Montpellier

Site de Toulouse Centre de gestion 56 rue Benjamin Baillaud 31500 Toulouse 09 52 39 81 95